

Ecole élémentaire de Curienne

Compte rendu du conseil d'école 1 – jeudi 19 octobre 2017

Ordre du jour :

- effectifs, répartition
- organisation pédagogique
- règlement intérieur
- sécurité
- projets et activités pour l'année scolaire.
- besoins matériels et fonctionnement

Présents

Madame GAGET Séverine, enseignante de CP CE1 CE2, directrice de l'école élémentaire

Madame LIGNEAUT Isabelle, enseignante de CE2 CM1 CM2

Madame MARTIN, enseignante remplaçante (TRB) rattachée pour l'année à l'école élémentaire de Curienne

Les délégués de parents d'élèves : Madame BAUDRY, Madame DUGAST, Monsieur LEBRETON

Excusés

Monsieur BOCHET, maire de Curienne, remplacé par D. JEAN

Madame BREVART, déléguée de parents d'élèves

1. Effectifs et répartition

Les effectifs de cette année sont en baisse. L'école élémentaire compte actuellement 39 élèves répartis en 2 classes contre 45 élèves en 2016/2017.

Pour la cinquième année, les CE2 travaillent alternativement dans les 2 classes.

- Classe de CP CE1 CE2 :

18 élèves (5 CP 13CE1) le lundi, le mercredi matin et le vendredi matin

24 élèves (5 CP 13CE1 6 CE2) le mardi et le jeudi

- Classe de CE2 CM1 CM2 :

15 élèves (9 CM1 6 CM2) le mardi et le jeudi

21 élèves (6 CE2 9 CM1 6 CM2) le lundi, le mercredi matin et le vendredi matin

Ce fonctionnement permet aux élèves de CE2 de développer leurs capacités d'adaptation et d'autonomie.

2. Organisation pédagogique

- équipe pédagogique

Mme MARTIN, enseignante remplaçante des MS/GS, est intervenue deux fois par semaine (de 13h50 à 14h45) avec le groupe de CP pour travailler dans le domaine de la découverte du monde.

L'enseignante des PS a pris alors en charge les GS.

- RASED :

Un maître spécialisé, Mr GODINO, interviendra deux fois par semaine (le lundi matin et le jeudi matin) au premier trimestre pour apporter une aide à deux élèves en numération et résolution de problèmes.

- enseignement de l'anglais :

Pendant trois ans, Madame CHAMBRE, professeur d'anglais au collège de Saint-Alban est intervenue auprès des élèves de l'école pour assurer l'enseignement de l'anglais. Pour des raisons personnelles, elle n'a pas souhaité poursuivre son intervention à Curienne. Le problème de l'enseignement de l'anglais se pose de nouveau en ce début d'année.

- APC :

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) sont proposées aux enfants deux à trois fois par semaine, de 13h15 à 13h45 . Elles permettent d'apporter aux élèves une aide individualisée en mathématiques ou en français ou de travailler la méthodologie. Cela permet de résoudre des problèmes ponctuels, de réexpliquer une notion qui n'a pas été comprise, mais aussi d'aider pendant toute une période certains élèves ayant des difficultés dans un domaine précis (lecture orale, numération).

- rythmes scolaires :

En juin 2017, la commune de Curienne a décidé de maintenir pour l'année scolaire 2017/2018 l'organisation de la semaine d'école sur 4 jours et demi avec les TAP le vendredi après-midi.

L'ensemble des membres du conseil d'école s'accordent pour dire qu'un sondage auprès des parents doit être rapidement mis en place afin de pouvoir travailler sur l'organisation de la rentrée prochaine avec le maintien du fonctionnement actuel ou le retour à la semaine de 4 jours.

3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école élémentaire de Curienne a été rédigé et adopté lors du conseil d'école du 15 juin 2015. Ce règlement est soumis aux conditions générales définies dans le règlement départemental des écoles publiques de Savoie. Aucune modification ne sera apportée au règlement intérieur cette année.

Ce règlement intérieur est reconduit pour l'année 2017/2018.

4. Sécurité :

Des directives nationales et académiques concernant la sécurité dans les écoles ont été publiées.

Elles préconisent un ensemble de mesures à suivre pour assurer la sécurité, notamment :

- l'actualisation du PPMS (plan particulier de mise en sûreté)
- l'accueil à l'entrée des écoles par un enseignant .
- deux exercices d'évacuation incendie durant l'année.
- trois exercices de sécurité durant l'année scolaire.

Un premier exercice de mise en sûreté dans l'école a été organisé le 18 octobre 2017.

Cet exercice pratique a été précédé d'un travail dans les classes pour évoquer les circonstances dans lesquelles une mise en sûreté s'avèrerait nécessaire et préciser la conduite à tenir.

Depuis septembre, une sonnette a été installée à côté de la porte d'entrée afin d'assurer la sécurité et afin d'éviter l'intrusion de toute personne étrangère dans l'école.

La porte communiquant avec le hall d'entrée de la mairie sera également fermée.

5. Projets et activités pour l'année scolaire

- endurance : le courseton a eu lieu le lundi 2 octobre à la Thuile.

- natation : La classe de CP CE1 CE2 participera cette année à un cycle de 9 séances de natation qui aura lieu du 27 février au 15 mars, à raison de trois séances par semaine les mardi, jeudi et vendredi matin.

- ski de fond :

Nous souhaiterions organiser un cycle ski de fond de 4 ou 5 séances au mois de janvier à la Féclaz.

Cependant, le coût du transport est de plus en plus élevé. Le coût d'un transport Curienne/ la Féclaz s'élevait à 340 euros en 2016.

Le budget bus n'étant pas réévalué depuis plusieurs années, nous ne savons pas si nous allons pouvoir continuer à proposer cette activité sportive aux élèves.

- projet musique : avec Micay l'intervenante de l'école de musique de Saint Alban qui interviendra cette année à raison de 10 séances par classe aux mois de janvier, février, mars. Nous souhaitons cette année travailler avec elle à partir d'un album que nous mettrons en rythme, en danse et en chant.

- athlétisme: La rencontre d'athlétisme, regroupant les écoles du plateau, aura lieu en fin d'année à Curienne

- les chemins de la mémoire: le 12 juin à Saint-Pierre d'Albigny. Il s'agit d'une rencontre organisée par l'USEP.

Cette rencontre sera l'aboutissement d'un travail réalisé en classe sur la seconde guerre mondiale et la résistance.

Durant cette journée, les élèves de CM1 CM2 feront une randonnée jalonnée de questions sur les événements locaux et nationaux de cette période. Ils participeront à des rencontres intergénérationnelles avec des témoins (militaires et civils) et des acteurs de la Résistance savoyarde.

Par avance nous remercions les parents d'élèves qui donnent de leur temps pour accompagner et encadrer les enfants lors des différentes sorties.

6 . Matériel et fonctionnement de l'école

- Les enseignantes de l'école élémentaire ne disposent pas dans leurs locaux d'une photocopieuse.

La photocopieuse est devenue un outil indispensable et nous souhaiterions que notre école élémentaire puisse au même titre que l'école maternelle disposer d'une photocopieuse.

Cette demande est faite à chaque conseil d'école depuis plusieurs années. L'équipe enseignante souhaiterait une réponse de la part de la mairie.

- L'enseignante des CP CE1 CE2 souhaiterait que sa classe soit équipée d'un vidéo projecteur fixe. C'est un outil très utile en classe pour visionner des diaporamas ou des vidéos. Actuellement, l'enseignante doit installer les 24 élèves autour de l'ordinateur de direction situé en fond de classe. Ce ne sont pas de bonnes conditions pour le travail en collectif.

- Nous remercions la mairie pour les travaux effectués dans la cour (changement du grillage) et l'installation de la sonnette à l'entrée de l'école.

